

**Arrêté du 7 juillet 2015 portant prolongation
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Sedan
NOR : JUSB1516878A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Versailles en date du 2 juin 2015, portant délégation au tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2015 de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, portant délégation au tribunal d'instance de Sedan ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Sylvie SALOMON (CANIAUX), adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, au tribunal d'instance de Charleville-Mézières, déléguée par décision des chefs de la cour d'appel de Reims en date du 30 juin 2015, ainsi que par arrêté de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 3 juillet 2015 est nommée en qualité de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Sedan, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Reims en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 7 juillet 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK